

1

# Récit des Evénements qui se sont passés depuis la Bataille de Waterloo, jusqu'à la entrée du Roi à Paris.

---

Lorsqu'après la bataille de Waterloo, Napoléon  
revint à Paris, son retour inattendu confirma les  
désastreuses nouvelles qui commençaient déjà à transpirer.  
Dans ce premier moment la consternation fut générale.  
L'invasion à laquelle la France ne pouvait plus  
échapper, jeta dans les esprits une inquiétude sourde.  
Bientôt chacun envisagea de plus près ce qu'il  
avait à craindre, ou à espérer, et les opinions  
jusqu'alors comprimées se prononcèrent davantage,  
mais toujours avec retenue, car tout présageait  
une crise. Cette crise subite apprenait que  
l'homme qui avait conquis l'Europe était à jamais  
vaincu, mais on ne pouvait croire qu'à vingt quatre  
heures de là son rôle fut fini, et que celui qui avait  
tant occupé le monde, put tomber une seconde  
fois du trône, d'une manière si prompte et si  
praisible.

Dès le vingt juin, veille de son retour, le  
bruit d'une défaite avait circulé dans Paris, le soir  
de ce jour, le Prince Joseph reçut un courrier de  
l'Empereur, qui annonçait seulement la perte de  
la bataille, et apportait l'ordre de convoquer le conseil  
des Ministres pour les en instruire. à Minuit arriva



Un second courrier: on sut alors avec certitude que tout le matériel de l'armée était perdu, que les Corps étaient débandés, et le désordre tel, qu'on regardait comme impossible de rallier l'armée sous les places fortes. L'Empereur désignait Sissou comme le premier point de réunion. Sa lettre prescrivait quelques mesures d'ordre, et le secret sur son retour qui devait suivre de près le Courrier. Le Prince Joseph en donnant ces détails aux Ministres, les engagea à se tenir prêts à assister au Conseil aussitôt l'arrivée de l'Empereur.

Il arriva en effet le 21 Juin, vers sept heures du matin, dans une Poiture appartenant au Duc de Dalmatie, tous ses Equipages, sans exception, ayant été perdus; Le Grand Maréchal Bertrand, était avec lui, les Généraux Drouot, Flabaut, Labédoyère, Le Duc de Bassano, et un secrétaire le suivaient immédiatement dans des Calèches. Il descendit à l'Hotel; un des grands officiers se trouva au porron pour le recevoir.

L'Empereur paraissait fort soucieux, son premier mot fut: « Oh bien! (x x x x) Voilà un grand événement! Une bataille perdue.....  
Comment la nation supportera elle ce revers.  
et les Chambres me secourront elles? Cela fut dit en traversant les salons, arrivé dans son



2

Cabinet, il Demanda un bain. Il était très  
fatigué, et tantôt marchait, tantôt s'étendait  
sur un canapé, mais sans s'interrompre. « C'est  
le matériel est perdu, continue-t-il toute l'artillerie  
c'est là la plus grande perte! ..... L'armée  
avait fait des prodiges ..... l'affaire était  
gagnée, l'ennemi battu sur tous les points,  
le Centre des Anglais tenait seul ..... et la  
journée finie, l'armée a été saisie de terreur .....  
C'est inexplicable!

Ensuite il discuta de ce qu'on savait  
de ce qu'on disait à Paris; de l'effet présumé  
que produirait l'ornement sur les Chambres  
et sur la Nation. Son bain prêt, il y entra;  
il était souffrant respirait difficilement, et  
s'en plaignait: « J'étouffe » disait-il  
fréquemment. toutefois il continuait à parler, et  
et demanda plusieurs fois, avec impatience, si le  
duc de Bassano, qui le suivait, était arrivé.  
Ce ministre avait le bulletin de la bataille, et  
l'Empereur, fatigué sans doute de raconter de si  
sâcheux détails, dit plusieurs fois: « qu'elle  
pièce expliquait tout. » Il fit appeler le  
Comte Regnault de St. Jean d'Angely, et parla  
de réunir les deux Chambres dans la salle des  
Représentants, et de s'y rendre en cérémonie, pour y  
exposer lui-même, la situation des choses.



Son inquiétude sur les dispositions de ce assemblée  
était très vive. Que feront-elles ? répétait-il.  
il pensait que les membres les plus marquans de celle  
de représentants lui seraient vivement opposés,  
et il nomma dans ce sens M. De la Fayette,  
Lanjuinais, Flaugergues, et quelques autres, mais  
sur l'observation que d'après leurs principes, ces  
hommes, en se voyant malheureux, mettraient  
de côté toute opinion personnelle, et ne  
songeraient qu'au danger de la patrie, il parut  
renoncer à ses préventions, du moins il n'en  
parla plus.

Comme on lui témoignait le regret qu'il fut  
revenu de l'armée, il encouragea les observations  
par sa manière de les écouter et d'y répondre,  
« en y restant, lui dit-on, Votre Majesté eût  
peut être arrêté le désordre, tandis que à Paris  
la position devient fort délicate. .... à quoi  
il répondit : que pour le moment sa présence  
ne pouvait rien sur l'armée ; qu'il était venu  
pour obtenir des moyens des Chambres, et que  
si lui présent, leur disposition était mauvaise,  
elles l'auraient été bien davantage en son absence.  
D'ailleurs, ajouta-t-il, si l'y a lieu je partirai  
demain, peut être ce soir. Il occupa ensuite  
de l'influence des Larmes sur l'opinion,  
Exposa les obstacles, et énuméra les moyens  
qu'il avait des les vaincre. Il se plaignit



beaucoup de manquer de fusil, et répéta que  
c'était là le pis. Quant à la France, à la  
situation où elle se trouvait, il n'en dit absolument  
rien ..... ce n'était point un souverain occupé  
des grands intérêts de son peuple, ce n'était plus  
qu'un général avide de ressaisir la victoire.

En sortant du bain, il se trouva trop  
fatigué pour attendre le Prince Joseph, et  
désira se reposer une heure afin disait-il  
de pouvoir faire ensuite ses affaires. mais en  
ce moment son frère étant arrivé, il se retira pour  
s'entretenir avec lui.

Les officiers Généraux de sa suite, parlaient  
fort librement des choses, ainsi que de l'abdication  
de l'Empereur dont il avait déjà été question à  
Philippesville. Tous pensaient qu'en quittant l'armée  
il avait ruiné ses espérances, et celles de la France.  
ils attribuaient la perte de la bataille à ce que  
le Maréchal Grouchy, soit qu'il n'eût pas reçu  
d'ordre ou qu'il les eût reçus trop tard, n'avait pas  
attaqué le Général Bulow qui en avait profité  
pour faire la jonction avec le Duc de Wellington.

Quant à laErreur qui saisit l'armée à  
la fin de la journée voici l'explication qu'ils en  
Donnaient.

« L'Empereur pendant l'affaire vit  
arriver derrière sa droite un corps qu'il s'obstina à  
prendre pour celui de Grouchy; C'était le corps



Russien de Bulow; quand il le reconnut il était  
trop tard. Les débris de deux bataillons de la  
garde engagés depuis longtemps sous un feu terrible  
de Mousqueterie et de mitraille s'étant dispersés  
après avoir perdu tous leurs officiers, et la plus  
grande partie des soldats, furent jetés sur  
quatre bataillons de la vieille garde, restés en  
réserve. La vue de ces bonnets qui, selon  
l'expression des Écrivains, n'avaient jamais fui,  
et qui dans ce moment cédèrent à une force  
irrésistible, fut un commencement de désordre.  
L'aile droite ne tarda pas à être entièrement  
couverte par les Russiens, et l'inquiétude que  
ce mouvement avait d'abord inspirée se changea  
en terreur quand on vit l'ennemi déboucher sur la  
grande route et prendre position en arrière de  
l'armée française. Cette manœuvre devint, pour  
elle, un signal de sauve qui peut. De toutes  
parts on quitta le chemin pour se jeter à  
droite, et à gauche, à travers champs. Les réserves  
non engagées trop faibles pour arrêter l'impulsion  
furent elles mêmes paralysées, puis entraînés par  
le torrent.

L'Empereur fit de vains efforts pour  
rallier ses soldats, mais il fut tout à coup entouré  
en quelque sorte enlevé par ce torrent, auquel rien  
ne peut résister. bientôt l'armée entière fut péle  
mêle, et c'est au péril de la vie qu'on traversait des



4  
Masse de fuyards, de bagages, de Cavalerie et  
d'artillerie, qui en combraient le Champ et la route,  
L'obscurité accent encore les obstacles, et cest dans  
cette horrible Confusion que les restes de l'armée entrèrent  
à Charlerille. L'Empereur essaya de nouveau  
dans la matinée du 19 de rallier les Groupes au  
passage de la Sambre, mais ne pouvant y réussir,  
il remit le commandement au Duc de Salmatic,  
et gagna Philippesville. Là, le désordre continuant  
malgré sa présence, il l'augmenta encore, en se  
rendant à Laon, et le mit à son comble en  
quittant l'armée.

Ces détails furent promptement connus  
de tout ce qui avait accès à la cour, et  
particulièrement des membres du Conseil,  
convoqués pour midi dans le salon de St. Sulpice;  
Les Ministres et les trois Conseillers d'Etat  
M. M. Regnault de St. Jean d'angelis, Boulay  
de la Meurthe, et de Fermont, auxquels l'Empereur  
avait donné en partant l'entrée au Conseil y  
assistèrent. Les Princes Joseph et Lucien s'y  
trouvaient aussi. Le Prince Jérôme blessé  
et resté avec l'armée, n'arriva à Paris que deux  
jours après.

L'Empereur présida ce conseil, et  
paraissant entièrement remis de sa fatigue, non  
seulement son extérieur était calme, mais il  
avait repris toute sa force morale, après avoir



exposé sommairement l'état des choses, il mit  
en question ce qu'il y aurait à faire dans  
son récit il témoigna de nouveau sa contrariété  
de n'avoir pas son bulletin, mais Monsieur  
de Bassano, qui n'était pas à l'ouverture  
du Conseil, vint peu d'Instant après, et l'apporta.  
L'Empereur ayant dit qu'il contenait tout  
ordonna à M. de Bassano de le lire. Cette  
lecture fut interrompue par l'arrivée du  
Comte Regnault qui le matin avait vu  
Napoléon et s'était rendu à la Chambre  
des Représentants pour en sonder l'Esprit; dès  
qu'il entra, L'Empereur se leva, le conduisit  
dans l'embrasure d'une Croisée, et tint un  
moment à voix basse. Le Comte Regnault  
ayant ensuite pris place au conseil, on continua  
la lecture du bulletin. quand elle fut achevée,  
bien qu'on fut préparé à de grands désastres,  
chacun se regarda sans proférer une parole,  
et la nature de ce silence peut convaincre  
Napoléon que les hommes qui avaient le  
plus de force de caractère, ou de dévouement à  
sa cause, n'avaient aucun espoir de réparer  
tant de malheur.

Pour faire en quelque sorte diversion  
à cette impression profonde, L'Empereur agit  
immédiatement il réunissait les deux chambres.



Dans le local de celle des Représentants afin  
 d'exposer dans une séance Impériale la  
 situation de la France; son projet paraissait être  
 de frapper l'opinion, d'imprimer un grand élan  
 à la nation, et de faire voter par les Chambres des  
 lois et des mesures Extraordinaires, notamment  
 de l'investir d'un pouvoir  
 il jeta en avant qu'il serait peut-être utile  
 dans d'aussi difficiles circonstances de se résigner  
d'une Dictature temporaire, et présenta ces  
 différentes idées, avec une véritable habileté.  
 Successivement insinuant et énergique, on eut lieu  
 de remarquer encore la force et l'adresse avec  
 laquelle il parlait pour amener les esprits à ses  
 sentiments. il termina en disant: que si la nation  
se levait, on pourrait tout réparer, et écraser  
l'ennemi; que sans ce moyen, il n'y aurait rien  
à faire."

Le Comte Regnault prit le premier la  
 parole; il ne dissimula point que l'effervescence  
 et le mécontentement qui régnait dans la  
 Chambre des Représentants, lui faisait craindre que  
 toutes les demandes faites par l'Empereur  
 fussent refusées, puisque déjà l'on y regardait  
 son abdication comme indispensable.

Le Prince Lucien parla fortement en  
 faveur de la Dictature; mais la majorité du  
 conseil pensa que l'état actuel des affaires



avait produit un tel effet sur les Esprits, que  
l'abdication de S' Empereur, qui ôterait, il est vrai,  
tout centre et toute dignité au gouvernement, serait  
Cependant le seul acte que les chambres  
reclameraient, comme l'unique moyen de préserver  
la France de plus grands maux encore.

S' Empereur discutait longuement, et avec  
calme, ces propositions sans les adopter ni les  
repousser entièrement. Dans le cours de la discussion,  
on apprit que la chambre des représentants s'était  
déclarée en permanence, et avait mandé son  
Ministre, séance tenante, pour rendre compte de  
la situation des affaires. à cette nouvelle, le  
Conseil arrêta pour calmer de si inquiétantes  
dispositions, qu'il serait fait au nom de S' Empereur  
une communication aux deux chambres. Le Comte  
Carnot fut désigné pour se rendre à celle des pairs,  
et le Comte Beugnot à celle des représentants.  
Pendant le conseil qui finit à deux heures, on  
reçut plusieurs fois des nouvelles de cette assemblée.  
Elles déterminèrent enfin Napoléon à déclarer:  
" Qu'il abdiquerait, mais en faveur de son fils.  
en conséquence il fut arrêté que les Ministres  
porteraient cette notification aux chambres, et  
cette décision prise S' Empereur leva la séance.

Peu de temps avant qu'elle eut commencé  
le Prince d' Eckmühl, ministre de la guerre,  
s'était rendu chez lui, et avait témoigné avec toute



6.

La marque d'une affliction profonde qu'il était effrayé de la grandeur du revers et de la difficulté de le réparer. Napoléon l'écouta en se promenant la main derrière le dos, mais soit qu'il fut embarrassé de répondre, ou qu'il jugeât qu'une conversation de cette nature, fût sans but, il ne proféra pas une parole, et se mit à siffler, comme il lui arrivait assez souvent de le faire . . . . . cette manière d'être, blessa le prince d'Ekmuhl, et donna lieu à de respectueuses observations de sa part, mais elles restèrent également sans réponse. Dans l'après midi, l'Empereur travailla avec ce ministre, et reçut aussi plusieurs membres marquans du Gouvernement et de l'armée; s'étant apparemment convaincu par eux que la restriction qu'il avait mise en abdiquant en faveur de son fils pourrait éprouver de l'opposition il s'occupa des moyens de la surmonter, et la journée s'écoula sans que l'abdication fut envoyée.

Cependant les détails de la victoire et de la bataille circulaient dans Paris. le peuple avide de nouvelles se porta en foule tout ce jour et les suivans, au Palais de l'Elisée, la garde avait peine à dissiper les groupes nombreux, il y régnait une agitation sensible, et l'on pouvait lire sur les figures l'expression d'une sollicitude curieuse. La même affluence avait



lieu à la Chambre des représentants ou l'on s'efforçait  
de pénétrer; le lendemain 22 la séance fut  
fortement orageuse, on parla de son ouverture,  
du renversement de l'Empereur. bientôt on  
truita hautement cette matière, et le choix du  
successeur occupa seul les esprits. une  
Commission choisie dans la Chambre avait été  
chargée de consulter avec celle de l'avis des mesures  
de salut public. Le général Comte Gruis, en  
qualité de rapporteur annonça à la tribune que:  
"En les circonstances où se trouvent la France;  
l'Empereur approuvait que l'Assemblée nommât  
une D<sup>é</sup>putation pour négocier avec les  
puissances, et que s'il était le seul obstacle  
à la conclusion d'une paix qui assurât  
l'Indépendance de la Nation, il était prêt  
à faire le sacrifice qu'on demandait .....  
il fallait dans une telle conjoncture, plus que  
des insinuations pour satisfaire l'Assemblée  
sur un point de cette importance. Le Général  
Saliquac qui en était membre, venait au  
moment même de se rendre à l'Élysée, —  
pour déterminer l'Empereur à ce sacrifice.  
La chambre qui, dès la veille, n'avait été  
calmée que par l'espoir de cette abdication  
s'irritait de ne la pas recevoir .....  
L'agitation était toujours croissante, les  
membres dévoués à Napoléon, ne pouvant  
plus longtemps faire tête à l'orage, et —



Craignant que séance tenante on ne prononçât la  
 Reclusion (mot qui déjà avait été dans la bouche  
 de quelque orateur) l'instruisirent de la disposition  
 de l'Assemblée, et de l'Etat pressant de choses.  
 Ce fut alors que le Comte Bequault le plus  
 actif et le plus dévoué de ses partisans dans  
 la Chambre pour empêcher qu'en cette circonstance  
 elle ne prit l'initiative, annonça que d'une  
 minute à l'autre on recevait l'Abdication  
 de S'Empereur. . . . . ce langage produisit  
 l'effet désiré; il calma l'impatience de  
 l'Assemblée qui, après avoir été consultée, consentit  
 à suspendre la séance. Sous le sceau l'envoi de  
 cet acte M. De la Borde de service prie de la  
 Chambre en qualité d'adjudant de la garde  
 nationale fut aussitôt député vers S'Empereur.  
 Il le trouva s'entretenant avec le Duc de Borigo  
 et quelques généraux, lui rendit compte de ce qui  
 se passait, et ajouta que l'agitation de l'esprit  
 nécessitait à l'instant même " son abdication . . . .  
 Napoléon lui répondit en le touchant sur  
 l'épaule: "Ils sont donc bien pressés ces  
bonnes gens: il y a un quart d'heure que je  
l'ai envoyée!"

La Chambre la reçut en effet. elle  
 fut portée à celles des représentants par les  
 Ministres des affaires étrangères, des finances,  
 de la police, et de la guerre, et à celle de l'air



par les Ministres de la Justice, de l'Intérieur,  
de la Marine et du Trésor. « Se m'offre en  
« sacrifice, disait Napoléon, à la haine de  
« l'ennemi de la France. Puisse-t-ils être sincères  
« dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu qu'à  
« ma personne. » Cette lettre fut lue par le Duc  
d'Orléans à la chambre des Députés; elle ne  
causa aucun étonnement, mais on s'attacha à la  
restriction qu'elle contenait en faveur de Napoléon II

En ce moment plusieurs partis divisaient  
la Nation, mais on pouvoit les réduire à deux  
seulement; le parti Royaliste, et le parti opposé  
aux Bourbons. Le premier se composait  
principalement des fonctionnaires écartés par  
l'Empereur; de la majeure partie de l'ancienne  
Noblesse; du haut Commerce; du Clergé, et des  
Gens de Paris..... l'autre étoit formé des  
hommes tenant du Emploi public; des  
Manufacturiers; des habitants de la campagne;  
de la totalité de l'armée et en général de ceux  
qui, sans attachement pour Napoléon, comme  
sans haine pour le Roi, redoutaient la possibilité  
du Retour aux vieilles Institutions. Cette seconde  
Classe pouvoit se subdiviser en partisans de la  
régence, en Orleanistes, et en Républicains; mais ces  
derniers se sentoient trop faibles se tenir en face  
des autres qu'ils ne servaient guère que par  
leur opposition au Retour du



Voilà.

Le jour même de l'abdication de Napoléon, les Chambres créèrent un gouvernement provisoire sous le nom de Commission du Gouvernement; dont les cinq membres étaient M. M. Le Duc d'Orléans, le Général Carnot, Le Duc de Richelieu, le Général Foy, et le Baron Quinette; mais tous d'opinion pour la clôture des Bourbons, ils sentaient la double impossibilité de gouverner la France sans Monarchie, et de laisser un instant le Trône vacant.

Sur qui porterait-on le Choix? on était instruit, assez généralement en France que l'Autriche même s'était déclarée contre l'élection de Napoléon II; quelques hommes en place distingués par leur influence furent d'avis de proclamer sur le champ le Duc d'Orléans, Ils pensaient que les étrangers seraient sans prétexte pour s'y opposer; que ce nom, déjà connu de l'armée, rallierait de nombreux partisans qui s'accroîtraient indistinctement de tous les opposants à la cause Royale. mais les circonstances étaient pressantes, on ignorait les dispositions véritables de ce prince; il eût fallu du temps pour s'en assurer, et l'ennemi marchait sur Paris. L'État de ce prince dépendait de l'occasion, on se laissa échapper, et comme l'a exprimé depuis un des principaux acteurs de cette scène « Le désir de faire de la fidélité triompher d'intérêts mieux calculés. » une sorte de respect pour l'Infortune



de Napoléon se manifesta chez ses partisans par  
leur fidélité à la dynastie, mais ce sentiment fut  
surtout fortifié par l'exagération d'un parti puissant  
qui opposa avec tenacité, que le duc d'Orléans ne  
pouvait convenir à la nation, puisque ce prince  
lui-même était du sang des Bourbons. on y  
renouca donc : et comme d'ailleurs l'opinion  
prédominante des dépositaires du pouvoir  
dans les ministères, dans les Chambres, dans  
l'armée dans la haute administration, était  
l'éloignement d'une famille plutôt que l'expression  
d'un vœu pour toute autre, on crut urgent pour  
moins constater l'exclusion des Bourbons, et  
ne fut-ce que comme une chose transitoire de laisser  
proclamer Napoléon II, par les Chambres.  
l'objet de ce choix était de plaire à l'armée, de  
séduire l'Autriche, et dans l'hypothèse même  
du retour des Bourbons de se mettre en situation  
de leur dire : « faites nous des concessions, ou  
« nous allons combattre sous les drapeaux de  
« Napoléon II. »

Sans doute l'assentiment de l'étranger  
était indispensable pour maintenir cette élection,  
mais cette instabilité même était une convenance  
résolue qu'on était d'accorder tout autre souverain  
qui n'ayant aucun droit au trône donnerait  
pour lui une garantie contre toute



9  
Réaction

Plusieurs familles souveraines furent successivement mises en avant; le Prince d'Orange et l'un des jeunes grands Ducs de Russie parurent d'abord présenter des avantages, mais l'attention se fixa plus particulièrement sur le Roi de Suède. Ce prince offrait par son caractère droit et pacifique des garanties de bonheur pour la France et de sécurité pour les étrangers; son avènement eût d'ailleurs permis le partage de ses Etats, objets de l'ambition des puissances Coalisées. On sait que peu de mois avant, à la suite du morcellement de son Royaume, il avait été conclu un traité secret et une triple alliance entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, contre la Prusse et la Russie à l'effet de prévenir l'entier démembrement de la Saxe, mais la France y donnant son assentiment il pouvait alors s'effectuer à la satisfaction des trois autres grandes puissances continentales.

Enfin la religion Catholique, professée par ce Prince, fut encore considérée comme un motif de préférence sur ses compétiteurs, quoiqu'il en soit de ces apparences convenances, on ne fit rien d'officiel à son égard, et son nom ne fut pas même prononcé, hors de la Commission et de quelques membres des Chambres qui en furent l'Echo.



Dans le but de faire connaître aux Puissances  
Étrangères les dispositions du gouvernement  
français, des plénipotentiaires s'envenant de  
Paris au Quartier général du souverain allié.  
Ces envoyés étoient M. de La Fayette, le Comte  
de La Forest, le Général Sébastiani, le Comte  
de Pontécoulant, Poyer d'Argenson, et Benjamin  
de Constant. Leurs instructions ne leur  
dissimulaient pas les obstacles qu'ils avoient  
à vaincre, et le sacrifice que les circonstances  
pourraient leur commander. Elles contenoient  
même ces mots : « Il s'agit de sauver la  
Patrie. » ils devoient préalablement stipuler :

1<sup>o</sup> L'Indépendance nationale, et l'intégrité  
du Territoire.

2<sup>o</sup> L'hérédité du trône dans la famille  
Impériale, et d'après l'abdication de l'Empereur,  
ils étoient chargés de faire reconnaître son fils  
comme souverain en conséquence de ce principe.

La Espérance de cette négociation,  
reposoit sur l'interprétation donnée par l'Angleterre  
au Traité conclu le 25 Mars à Vienne, entre la Russie,  
l'Autriche, et la Prusse; L'Article de la  
Déclaration du Cabinet Britannique portoit en  
substance : « qu'il n'entendoit pas en accédant  
« au traité, poursuivre la guerre dans l'intention  
« d'imposer à la France un Gouvernement  
« particulier. » c'est ce principe que les



Négociateurs devaient invoquer ainsi que la lettre  
 du lord Clancarty du 6 mai, celle du Prince de  
 Metternich du 9, et la Déclaration de Puissance  
 du 12 du même mois; ces différentes pièces portant  
 toutes « qu'en se refusant de traiter avec Napoléon  
 « on ne prétendait pas imposer un gouvernement  
 « à la France » enfin dans l'hypothèse où les  
 puissances se prononceraient contre l'élection  
 de Napoléon II, les Plénipotentiaires devaient  
 se prêter aux propositions qui pourraient  
 leur être faites en faveur de telle autre famille  
 souveraine que ce fut, mais sans toutefois  
 prendre d'engagement à cet égard; quant à la  
 partie positive de leurs instructions, il leur  
 était prescrit non seulement de n'écouter  
 aucune proposition tendante au rétablissement  
 des Bourbons sur le trône. « mais de tout  
 « employer au contraire pour le en exclure. »  
 ils avaient aussi l'ordre formel de garantir  
 la sûreté et l'inviolabilité de l'ex-empereur  
 hors du territoire Français. M. Otto partit  
 en même temps pour Londres avec de semblables  
 instructions, mais le Gouvernement anglais s'étant  
 refusé à le recevoir, il resta à Calais, sans  
 pouvoir donner suite à sa mission.

C'était le difficile état des choses au  
 dehors. Dans l'intérieur les événements s'annonçaient  
 sous un jour, qui rendait urgent de s'occuper



Spécialement et avant tout du sort de la  
Capitale. Le Maréchal Grouchy restait seul pour  
la protéger; il commandait le corps qui n'avait  
point combattu à Waterloo, auquel s'était rallié  
tout ce qui avait échappé à cette désastreuse  
affaire, et écrivait le 26 Juin de Liégeois:

" La défection à l'Intérieur fait des progrès  
effrayants. La garde Impériale se débande:  
" L'ennemi occupe Compiègne, Noyon, et je  
" Crains qu'il arrive à Paris avant moi. "

Cependant ce Maréchal qui venait  
d'être promu au commandement en chef de l'armée,  
secondé par l'activité du Général Faidherbe,  
ramena son corps sous les murs de Paris, mais  
à peine arrivé, soit qu'il désespéra de la chose  
publique, soit qu'il craignit de se pendre  
avec elle, il se démit de ce périlleux honneur,  
et le Prince d'Lehmbel, ministre de la guerre,  
eut le Patriotisme et le courage de l'accepter.  
On lui confia aussi toutes les dispositions  
relatives à la défense de la Capitale, car on  
connaissait son talent militaire, et l'influence  
qu'il exerçait par son énergie sur l'esprit du soldat.

Cette marche rétrograde porta un  
grand nombre d'officiers généraux à abandonner  
leur poste, pour se retirer à Paris, à Strasbourg.  
Le Général Bapst, quitta son commandement  
et fut remplacé par le Maréchal Jourdan.



11  
L'Armée de la Moselle était dans une situation  
aussi affligeante que celle du Rhin. Partout  
reignait le désordre et le découragement, ainsi la  
Patrie était abandonnée par ceux même qu'elle  
avait illustrés et qui lui devaient leur gloire.

Ce fut dès cette époque le 27 Juin  
que le Ministre de la guerre se rendit pendant  
la nuit chez le Président de la Commission,  
pour lui donner connaissance de la correspondance  
militaire, et lui déclarer que dans l'Etat des  
affaires le seul moyen de salut était de  
reconnaître Louis XVIII. Le Duc d'Orléans jugea  
nécessaire de convoquer aussitôt la commission,  
et le Prince d'Ekmuhl proposa dans cette même  
séance d'envoyer sans perdre de temps au  
devant de Louis XVIII, et de le reconnaître  
comme souverain en lui demandant la garantie  
suivante.

D'entrer à Paris sans garde étrangère.

De conserver la Cocarde et le Drapeau  
Tricolore.

De garantir la Sûreté des personnes  
et des propriétés; qu'elles qu'eussent été les  
fonctions, votes, et opinions jusqu'à ce jour.

De maintenir les deux Chambres

D'assurer aux fonctionnaires Publics la  
conservation de leurs places, et à l'armée ses grades,  
honneur et prérogatives.

Enfin de maintenir la Légion d'Honneur



et son institution, comme premier ordre de l'état.  
Ces demandes bien qu'entièrement conformes  
aux vues de la commission s'appuyaient sur une  
base inadmissible pour elle; celle de reconnaître  
Louis XVIII ce qui était entièrement contraire au  
mandat qui l'avait instituée, aussi furent-elles  
par cela seul unanimement rejetées. Il fut  
arrêté, qu'on se renfermerait dans la question  
purement militaire, pour traiter d'une suspension  
d'armes.

On sent facilement l'importance que  
devait attacher le gouvernement à l'ouverture  
d'une négociation entamée sous la sauvegarde  
d'un armistice. Cette dernière circonstance seule  
était de nature à relever toutes ses espérances.  
Le Duc d'Orléans, président de la commission,  
avait écrit le 23 juin au Duc de Wellington,  
Pour secourir la mission de plénipotentiaire  
envoyé au souverain. Dans cette lettre il loue  
avec art les hautes qualités du Général anglais.  
« Vous trouverez ajoutée-t-il les demandes que  
« nous vous ferons par nos plénipotentiaires  
« conformes à la justice la plus rigoureuse.  
« Les Représentants du peuple français, travaillent  
« à son Pacte Social; dès que ce traité aura reçu  
« la signature du souverain qui sera appelé  
« à gouverner la France, le souverain recevra  
« le sceptre et la Couronne des mains de la



„ Nation. „

Le Duc De Wellington ne répondit point à cette lettre, et sous différents prétextes il éluda la suspension d'armes si vivement désirée.

Les Chambres, comme le disait le Président de la Commission, dressaient la constitution qui devait être présentée au Souverain, sans que dans le cours des discussions, rien pût faire soupçonner quel il pourrait être, et le silence universellement gardé avait encore pour but de laisser une plus grande latitude aux alliés, en évitant avec soin tout ce qui pourrait influencer leur Choix; ce silence prouve mieux que tout ce qu'on pourrait dire de la disposition à adopter tout gouvernement qui tranquilliserait l'Europe sans ramener les Bourbons.

Nul homme d'Etat n'avait d'ailleurs la présomption de le diriger. on ne parvenait pas à retomber sous la domination d'une famille qui avait montré qu'elle avait tout de griefs à se venger, était l'unique succès auquel aspiraient les gouvernans; aussi repoussaient ils toute idée de transaction, et de nombreux intérêts chez les administrés secondaient de telles dispositions. Ces esprits aigris repoussaient même la plus entière clémence. il semblait que l'exercice de cette vertu versât sur eux l'humiliation, et ils préféreraient se soustraire en rompant tout lien



Lieu.

Déjà Paris avait été déclaré en état de siège. les Communications avec les Départements devenaient chaque heure plus difficiles. bientôt le cours des Postes et des arrivages fut interrompu par l'occupation militaire des principales routes du Nord. La nécessité pour les alliés d'opérer sur la Capitale, avec des masses considérables faisait éprouver aux campagnes le malheur de la guerre dans tous ses effets. Les Villages, les fermes, les plus pauvres maisons, étaient en combès de troupes et quelques jours suffirent pour dévaster les plus somptueuses habitations. ce qui s'éparquait l'avarité n'échappait point à la destruction. ce désordre qu'on apprenait journellement jetait l'alarme chez les propriétaires, fouls sans distinction par des armées qui se qualifiaient d'auxiliaires. La France offrait le tableau déplorable et touchant d'un peuple divisé par l'opinion et uni contre l'étranger. le malheur était le seul lien commun entre les partis.

Lorsqu'il fut question de seffendre la Capitale, l'inquiétude gagna les classes aisées de la Société, les artisans, au contraire, les détaillants tout ce qui avait peu à perdre, visitait gaiement les hauteurs fortifiées de Montmartre,



et les foibles ouvrages des environs de la ville, —  
défendus par les jeunes gens de l'École  
Polytechnique et les artilleurs Invalides.  
L'Intérieur de Paris ne tarda pas à se  
ressentir de cet état de Crise, et présenta bientôt  
un aspect vraiment extraordinaire. Toute la  
population était dans les rues, se cherchant,  
s'abordant, se questionnant avec empressement;  
écouant et débitant les nouvelles les plus absurdes.  
Les promenades, les places, les jardins publics  
étaient remplis de groupes et de Nouvellistes.  
Le Palais Royal devint le rendez vous des plus  
chauds partisans du Gouvernement: ils avaient  
transformé le Café montausier en un véritable  
Club politique, dont ils étaient les orateurs. on y  
chantait des Chansons Patriotiques, on comme on  
peut le croire la Cause Royale était traitée  
avec peu de ménagement.

C'était au boulevard des Filles, plus  
particulièrement, que se réunissaient les partisans  
du Roi; tout le jour la foule s'y portait, mais  
à l'entrée de la nuit elle devenait prodigieuse.  
Les 7 heures paraissaient les journaux du soir qui  
rendaient compte des Evénements survenus dans la  
journée, et des mesures prises par la Chambre. et  
ils étaient attendus avec une extrême impatience,  
et toute part on entendait Crier: Le Messager des  
Chambres, L'Étoile, Le Diligent. le nombre de  
ces journaux ne pouvait suffire aux acheteurs, les



Colporteurs couraient, luttaient de promptitude pour contenter une curiosité devenue tellement générale qu'on payait dix fois le prix ordinaire, les premières feuilles qui pouvaient la satisfaire, et comme toutes les classes la partageaient, on alla même jusqu'à Habli, à la tueur du fallot, des lectures en plein air.

Il est à remarquer que dans ces réunions toutes populaires, on entendait peu de disputes, de déclamations ou de cris. L'agitation tenait de la Fiebre, mais elle était toute concentrée, on se gardait de la révéler, par cette expérience qu'on acquerrait journellement de révolution. Les événements avaient une marche si incertaine, les succès étaient si inattendus, ils avaient tenu à si peu de chose qu'ils n'allaient jamais jusqu'à donner de l'orgueil à ceux qui triomphaient. La réflexion, mitant au succès la crainte d'un revers, tempérerait l'ivresse du vainqueur. Cette manière d'être toute réservée également éloignée de l'expression d'un regret ou d'un vœu, donne une idée vraie de ce qu'était alors la population de Paris. il n'en était pas ainsi de cette classe turbulente et nombreuse sortie des faubourgs, et organisée sous le nom de fédérés, leur présence et le fréquent passage dans la ville, des corps qui se disposaient à la défense, ce mouvement de cavalerie toujours difficile dans un lieu restreint et populeux avaient quelque chose



D'effrayant, par la désertion des Soldats, et les  
violentes acclamations en l'honneur de l'Empereur.

de telles scènes rappellaient les jours affreux de nos  
désordres civils, et en faisaient craindre le retour.

Elles portaient à des réflexions sérieuses les esprits  
les moins susceptibles de croyance. on doit  
cependant le faire remarquer il n'y eut aucun  
excès commis, et ce fédéralisme qu'on redoutait se  
montraient les citoyens les plus paisibles, comme  
les plus dévoués à la patrie.

Enfin le cœur était serré à la vue  
de tous ces habitans de la Campagne qui pleuraient  
les maisons qu'ils abandonnaient, venaient chercher  
un asile dans Paris. les faubourgs et les grandes  
issues de la capitale étaient encombrées de femmes  
et d'enfants, couchant en plein air qu'ils mêlaient  
avec leurs bestiaux, s'abritaient sous la plus simple  
toiture, ou sous leurs propres charrettes, chargées  
d'effets rassemblés à la hâte, et dont le peu de valeur  
attestait le dénuement de ces malheureux.  
Paris enfin commençait à éprouver les angoisses  
d'un siège.

Cette crise ne pouvait se prolonger, et  
cependant la nécessité des négociations, leur  
importance, et l'éloignement du lieu où elles  
pouvaient être suivies, laissait peu d'espoir au  
gouvernement de les voir se terminer promptement.  
En effet les plénipotentiaires arrivèrent le 25 Juin



à Laon. Le Maréchal Blücher qui s'y trouvait  
refusa toute suspension d'armes, mais il consentit  
à ce que ses envoyés se rendissent à Heidelberg  
près du Souverain, et il leur délivra des passeports  
pour cette ville. « Le Aide de Camp du Maréchal  
Prussien, mandait ces députés, et les généraux qui  
l'entouraient, criaient hautement: « que les Alliés ne  
tiennent nullement aux Bourbons. »

Le Refus d'une Amnistie devait faire tomber  
la Capitale, et son occupation était trop  
importante pour ne pas influer puissamment  
sur la négociation dont on se flattait; le  
séjour de Napoléon à Paris, était aussi de  
nature à donner de vives inquiétudes. Qu'y avait  
il d'Impossible qu'apparaissant subitement à  
l'armée, il n'en reprit le Commandement et ne  
tentât une nouvelle fois la fortune en risquant  
le triple sort de cette Armée, de la Capitale  
et de la France? Oh! qui pouvait douter que  
sa volonté seule n'eût suffi pour faire ce terrible  
essai! Certain il était permis de s'attendre à tout  
en voyant l'agitation, le transports, le regret  
de la multitude entourant son Palais. Sans doute il  
sur la terrasse de l'Élysée, sa vue excitait  
des vives acclamations, et mille bras encore lui  
présentaient des placets qu'il s'avait eût  
quelque fois pour recevoir.

Il Intérieur de son Palais depuis qu'il



avait résigné le pouvoir suprême offrait un spectacle non moins remarquable. une foule d'officiers généraux, de fonctionnaires publics, de femmes élégamment vêtues, remplissait ses salons. C'était encore toute l'étiquette tout l'éclat d'un souper intime sous brillante; en songeant combien ce hommage était désintéressé, et combien ils devaient être jugés sévèrement quelques heures plus tard, on ne pouvait s'empêcher de voir dans leur expression, une sorte de courage, d'élevation d'âme et de reconnaissance qui honore la nation française.

Bien que Napoléon ne secondât pas ouvertement les dispositions populaires qu'on vient de signaler; sa présence à Paris, présentait des dangers et pour lui même, et pour la chose publique. La Chambre des représentants demandait son éloignement et celui de membres de sa famille, auxquels on reprochait d'exciter le peuple et l'armée en sa faveur, ou le déterminer à attendre à la Malmaison, le résultat de la négociation relative à son départ. Cet éloignement de Napoléon, et l'obtention d'un armistice se partageaient l'intérêt de la commission. ce fut pour régler ces deux points qu'une seconde députation, composée de M. Les Généraux de Palence, et Andreossy, des Comtes Boissy d'Anglas, et Labesnardière, fut envoyée le 28 Juin au Duc de Wellington. Ce Général fut convaincu dès le lendemain



à ces députés que ni lui, ni le maréchal Suchet, ne pouvait consentir à un armistice tant que Napoléon serait à Paris ou en France.

Quant à la demande qu'on fit d'un sauf-conduit pour protéger son passage en Amérique, Le Duc le refusa, n'étant point dit-il autorisé à l'accorder.

Ces réponses faites à la députation jetèrent le gouvernement dans une véritable anxiété; il se résolut alors à charger le général Becker de Siller à la suite de Napoléon, et de l'accompagner au lieu de son embarquement.

La qualité de membre de la chambre des représentants avait aussi déterminés un choix que la loyauté et la fermeté de ce général justifiait pleinement. comme il avait été traité peu favorablement dans la dernière temps du régime impérial; il voulut en se présentant exprimer les regrets d'avoir à remplir en cette occasion des fonctions aussi pénibles.

Oh bien, dit Napoléon en l'interrompant, venez vous marxeter....? ... ah! sire, répondit le général Becker, Votre majesté peut elle croire que j'eusse accepté une pareille mission? ce que vous me dites là me fait plaisir, reprit Napoléon en le regardant fixement.....

Pourriez vous en dire plus? puis il ajouta: oh bien au fait: votre affaire?..... alors le général Becker lui fit connaître que



Le allié se refusant à Croiter tant qu'il serait en France, le gouvernement s'engageait autant dans ses intérêts que dans ceux de la nation, à partir au plutôt, et qu'il avait l'honneur de s'aller à sa suite jusqu'à sa sortie de France.

Cette détermination lui répéta, il répéta plusieurs fois: ce gen-là n'entendent pas leur affaire!..... et il demanda d'un air ironique. Est-ce que tout est perdu? eh bien dans ce cas qu'on me fasse Général, et en cette qualité seulement je commanderai l'armée..... je vais en faire la demande au gouvernement, et vous général lui dit il d'un ton absolu vous porterez ma lettre. » le Général Becker se défendit d'une telle mission en objectant qu'on pourrait envoyer à Paris un aide de Camp dont on attendrait le retour, mais Napoléon, sans avoir l'air de l'entendre le quitta pendant qu'il parlait, et passa dans la pièce voisine, il en sortit quelques moments après accompagné de deux Aides de Camp, et remettant une lettre au Général il lui dit: » Partez tout de suite; il y a là une voiture qui vous attend..... Expliquez leur bien tout cela et revenez promptement..... je compte sur vous Général..... vous ne me quitterez plus..... le Général Becker ne répliqua rien, prit la lettre et partit pour Paris.

Cette lettre portait. » que dans ce



« grave circonstance, il offrait ses services comme  
« général, se regardant encore comme premier  
« soldat de la patrie. » Le Duc D'Orléans en lu  
lisant s'interrompit par cette exclamation .....  
est ce qu'il se moque de nous! puis prenant  
aussitôt la plume il manda en substance à Napoléon  
« qu'il était instamment qu'il partît; qu'il n'était  
« ni au pouvoir du Gouvernement provisoire, ni  
« au sien de changer les choses, et que s'il différait  
« on ne répondait plus de lui. »

Quand le Général Becker revint à la  
Malmaison, il trouva les chevaux prêts au service  
comme si on allait monter à cheval. Bientôt après  
l'entrée il remit la lettre à Napoléon,  
qui la parcourut rapidement et dit: « J'en suis  
sûr! ..... ce genre là n'est nulle énergie, puis  
s'adressant au général Becker: eh bien! vous  
partirez ..... Du reste bien qu'on ne peut douter  
de son mécontentement, il conserva un visage tranquille,  
parla de tout avec une entière liberté d'esprit, et  
répéta avec une sorte d'insouciance. Carlton,  
Carlton; Du destin qui fait tout tel est l'arrêt  
Cruel! .....

Il y avait bien en effet de croire qu'il  
partirait, mais le lendemain il déclara qu'il  
attendrait à la Malmaison la décision des puissances,  
depuis qu'il habitait cette résidence, de nombreux  
postes de gendarmerie en occupaient les différents



Issues, et les environs. pendant les quatre jours  
qu'il y passa, il y eut, en toute liberté, sa famille  
et toutes les personnes qu'il lui convenait de voir.  
on agita mille projets on en suivit aucun. aussi  
quand le sauf conduit pour l'Amérique fut refusé,  
les choses en étaient au point qu'il fallait tout risquer  
pour sortir de France, quand huit jours avant, tout  
était sur et facile.

Lorsque les seconds plénipotentiaires  
partirent de Paris, le ministre de la marine, et le  
Cousiller d'Etat Comte Boulay, se rendirent près de  
Napoléon pour lui faire connaître que l'approche  
de l'ennemi ne permettrait bientôt plus d'événement  
de sa sûreté; mais aussitôt que le gouvernement  
scut officiellement à quoi s'en tenir à ce sujet, il  
il mit plus d'insistance à presser son départ.  
Napoléon se rendit enfin aux instances qu'on lui fit,  
et le lendemain 29 après midi, le Général Berthier  
manda de la malmaison " que l'Empereur montait  
en voiture en faisant des vœux pour la France. "

Le Général Bertrand et l'autre officier  
général l'accompagnaient ainsi que le Duc de  
Borigo. Vers les huit heures Napoléon arriva au  
Château de Rambouillet, et voulut s'y arrêter  
deux heures; à dix heures le général Berthier lui  
annonça que tout était prêt. il dit alors qu'il  
ne partirait qu'à minuit, et se coucha; mais  
à cette heure le Général n'osant le faire réveiller



il passa la nuit entière, cette manière d'être  
indiquait assez qu'il cherchait à gagner du temps.  
En effet cette conjecture se vérifia; le lendemain matin,  
il vint en expresse envoyé de Paris..... ce fut  
seulement alors qu'il parut tout à fait résigné, sans  
aucune arrière pensée et qu'il dit d'un ton grave et  
ferme: "C'est fini: c'en est fait de la France!  
Dès ce moment il pressa lui même son départ.

Dans le trajet de la Malmaison à  
Bambouillet, il avait plusieurs fois répété ce  
mot: "Six heures trop tard!..... une der  
personne qui l'entouraient se hasarda à lui en  
demander l'explication; c'est répondit-il: que mon  
sort a tenu à six heures. Si en dix huit cent  
quatorze je fusse arrivé à 4 heures à la cour de  
France, au lieu d'y arriver à 10, Paris n'était pas  
pris, et l'ennemi était perdu."

De Bambouillet Napoléon se dirigea  
rapidement vers Rochefort, gardant toujours  
l'Incoquito. il fut reconnu cependant dans  
quelques lieux, et accueilli avec acclamation par  
les habitants et les troupes; à Niort, on il passa  
la journée, un régiment de Cavalerie montra beaucoup  
d'enthousiasme, et parla même de braver à  
Paris. L'attente était très grande, et l'on dit  
même qu'il parut hésiter un instant.....  
Le Général Becker s'adressa aux officiers, et à  
force de prudence et d'énergie cela vint à bout.



Suite. ce général mandait le 2 Juillet de cette ville:  
" L'Empereur paraît très Inquié du sort de la  
France. " il a été sensible à la curieuse inquiétude  
avec laquelle on demandait de sa nouvelle sur  
son passage, et ces démonstrations d'intérêt lui ont  
fait dire à plusieurs reprises: " le gouvernement  
" connaît mal l'esprit de la France il s'est trop  
" pressé de m'éloigner de Paris. s'il avait accepté  
" ma dernière proposition, les affaires pourraient  
" changer de face. je pourrais encore, au nom  
" de la nation, exercer une grande influence dans  
" la direction des affaires politiques, en appuyant les  
" négociations du gouvernement par une armée à  
" laquelle mon nom aurait servi de point de  
" ralliement. "

Le Général Becker ajoutait, " la phrase  
suivante, m'a été dictée par l'Empereur: " Vous  
" pouvez compter que les pays que nous avons  
" parcourus sont encore animés d'un bon esprit. "  
Si dans cette situation, la croisière anglaise  
arrête le départ de l'Empereur, vous pouvez  
disposer de lui comme soldat uniquement animé  
du désir d'être utile à la patrie. "

Cette disposition dans les esprits, qui  
se montra à Niort se retrouva également à  
Rochefort. lorsque Napoléon y arriva, on y  
entendit spontanément les cris de "  Vive  
 l'Empereur. " en ce moment les difficultés  
d'embarquement étaient déjà très grandes, et la



l'effet de résolutions lui avaient seule causée,  
car du moment où le départ fut arrêté, deux  
frigates bonnes voilières, la Saale, et la  
Mérose, avaient été disposées secrètement pour  
la sûreté et la commodité du voyage. mais rien  
dans ce plan ne peut être suivi. D'après le  
rapport du Préfet maritime de Rochefort, la  
Mérose était encore libre le 29, et lors de l'arrivée  
en ce port, le 3 Juillet, des vaisseaux anglais  
se trouvaient depuis quelques jours dans le rade.  
il ne restait dans cette conjoncture qu'à s'embarquer  
au plutôt, et à se confier à la fortune, mais  
on perdit encore cinq jours sans prendre de parti.  
Dans cet intervalle la station anglaise se renforça  
redoubla de surveillance, et les deux frigates  
n'offrirent bientôt plus les moyens ni d'échapper  
ni de résister. il y avait encore la ressource  
de quelque bâtiment étranger, et plusieurs  
Capitaines montrèrent un grand empressement  
à couvrir toutes les chances, mais Napoléon  
refusa leur offre, pressé cependant par le  
Général Bickes, et par ceux qui s'étaient  
attachés à son sort, il s'embarqua dans un  
des Canots qui l'attendaient à chaque marée,  
et le 8 Juillet à 10 heures du soir se rendit à  
bord de la Saale.

Le lendemain 9, il débarqua à l'Isle d'Air  
et visita les fortifications.



Le jour suivant, au soir, le vent était favorable pour prendre le large, mais la clarté de la lune ne laissait aux frégates que peu d'espoir de se soustraire à la croisière anglaise. il paraît d'ailleurs pas ce qu'on seut depuis qu'il s'était rendu à cette Ile afin de gagner un Smacke Danois avec lequel il avait traité, et qui devait l'attendre à sa lieue en mer.

Le langage de Napoléon aussi bien que sa incertitude font croire qu'il conserva l'espoir d'être rappelé par les chambres jusqu'à la rentrée du Roi à Paris. il recut cette nouvelle le 12 par un courrier du Prince Joseph, et descendit de nouveau à l'Ile d'Aix, ou étaient arrivés de la Rochelle, deux Bateaux Demi ponton, qu'il avait fait acheter pour joindre le bâtiment Danois. mais soit que dans l'Etat du chos il trouva ce parti trop hasardeux, ou qu'il eut changé d'avis, il renouca à ce projet.

Cependant le moment était si pressant, que déjà le commissaire du Roi était sur le point d'entrer à Rochefort, il fallait alors ou tromper la vigilance des Anglais à l'aide d'un très petit transport ou s'abandonner à leur générosité; cette dernière idée prévalut.

M. M. Le Duc de Borigo Le Comte de Lascaris, et le général Becker avaient été successivement



aux yeux en parlementaire à bord du vaisseau  
anglais le Bellerophon. Le résultat final  
de ces négociations, fut que le Capitaine  
Maitland qui le commandait recevait  
l'ex Impereur, mais sans prendre aucun  
engagement envers lui. Napoléon ayant  
accepté cet offre, écrivit au Prince Régent la  
lettre suivante.

Altesse Royale.

« En but aux dissensions qui divisent mon  
« pays et à l'instabilité des puissances de l'Europe,  
« j'ai terminé ma carrière politique. je viens  
« comme Themistocle m'asseoir sur le foyer du peuple  
« britannique, je viens me mettre sous la protection  
« de son Roi, que je réclame de votre Altesse  
« Royale, comme du plus puissant, du plus  
« constant, et du plus généreux de mes ennemis.»

Enfin dans la nuit du 14 au 15  
juillet Napoléon quitta pour la dernière fois  
le sol de la France et se rendit à bord du  
brick français S'Espérance. Le 15 au matin  
on aperçut ce bâtiment faisant voile en  
parlementaire vers le Bellerophon. L'état  
de la mer ne lui permettant pas de le joindre,  
les embarcations anglaises vinrent au devant  
de S'Espérance, pour transporter les passagers à  
bord du vaisseau amiral, et comme le général  
Becker demandait à Napoléon avec une

X



respectueuse instance à l'accompagner jusqu'au  
vaisseau anglais, il s'y refusa long temps et lui dit:  
" Eloignez vous général, je ne veux pas qu'on dise  
" qu'un français m'a livré aux plus grands ennemis  
" de son pays. »

Il n'est peut être par son intérêt de  
faire connaître que dès l'époque de son abdication,  
Napoléon eut le projet de s'embarquer, car le jour  
même il écrivit au ministre de la marine, pour  
savoir quels étaient les bâtiments d'Etat, et de  
Commerce prêts à mettre à la voile, le ministre  
lui envoya, sur ces objets, la note la plus  
circonscrite. il avait même souligné, dans cette  
note, le nom d'un navire américain prêt à  
partir du Havre, et par un billet adressé à  
quelqu'un de l'intimité de l'Empereur, il  
mandait: " faites lui remarquer l'américain  
" du Havre. Le Capitaine est dans mon antichambre  
" et me presse de lever son embargo, c'est un brave  
" homme, il a une chaise de poste toute prête,  
" et demain à minuit il peut être en mer. »  
Cet avis lui fut communiqué, mais il n'y donna  
aucune suite.

Ce fut aussi le soir du même jour  
qu'un membre du Gouvernement se rendit à l'Elisée  
et lui offrit un passeport américain, fort en  
règle, portant son signalement, et une date  
antérieure aux événements qui nous ont le



rendre suspect, comme il le conjurait de s'éloigner,  
Est-ce dit Napoléon depuis que vous êtes Roi  
que vous êtes si pressé de me voir partir? je le  
suis de vous sauver lui répondit-on .....  
ah! reprit-il vivement c'est par amour x x x  
que ce reproche s'adresse; vous savez que je  
vous estime. » on revient à la charge on lui  
retrace les dangers qui l'environnaient, mais  
rien ne put l'ébranler. il montra toujours la même  
répugnance à s'éloigner furtivement: J'ai abdiqué  
dit-il, c'est à la France à me protéger. et tout  
en conservant des dangers de sa position, il persista  
dans son opinion, et rompit cette conversation en  
disant: " Je réfléchirai; je verrai cela demain...."  
mais ce lendemain ne ramena aucune nouvelle  
détermination.

Le soir de Napoléon ne retrouvant plus  
lié désormais aux événements dont il nous reste  
à parler, reportons nous pour en continuer le  
récit, au moment où il partit de Naumbouilles;  
à peine eut-il quitté cette résidence, que le gouvernement  
se hâta d'en instruire ses Plénipotentiaires; on se  
flattait un peu que cette circonstance pourrait  
faciliter l'arrivée si désirée. mais le Duc de  
Wellington fit connaître qu'il ne pouvait prendre  
aucune détermination avant d'avoir conféré avec  
le Maréchal Blücher, et l'on acquit alors la  
tardive conviction que la présence de Napoléon



n'avait été qu'un prétexte pour ne point accéder  
à l'avis.

Chaque heure désormais compliquait la  
position, et accroissait l'embarras des gouvernans,  
de toute part il revenait que les Russiens  
s'annonçaient hautement comme étant désintéressés  
dans la cause des Bourbons, et le général  
Carnot, dans une séance où la commission avait  
convouqué les présidents, et les secrétaires de  
Chambre, pour délibérer sur le parti à prendre,  
fut d'avis de fuir au plutôt, il voulait qu'on  
traitât avec le maréchal Blücher, et non avec  
le Duc de Wellington. Disant qu'avec la brusquerie  
du Maréchal, on saurait promptement à quoi s'en  
tenir et sur quoi compter, tandis qu'avec la  
politesses et la finesse du Duc de Wellington  
on perdrait le temps, et l'on perdrait la France.  
quelques esprits inflexibles ne voyaient point de  
l'endemain dans la perte de la cause qu'ils servaient;  
ils voulaient qu'on ne composât point, et que si  
l'on devait tomber, l'on tombât dignement. Le  
Duc d'Orléans trouvait de la puerilité à tenter de  
résister à l'impossible, et s'attachait à ne rien  
donner au hasard sur l'existence de Paris « qui,  
» disait-il était pour la France, ce qu'était Rome  
» pour l'Empire Romain. »

Cette opinion sur l'impossibilité de  
défendre Paris était partagée par les hommes les



plus marqua du gouvernement, et de l'armée,  
mais ils différaient entre eux sur le parti à prendre  
de cette situation. Le Prince d'Orléans renouvela  
la proposition de reconnaître Louis XVIII comme  
condition d'une suspension d'armes, sa lettre  
parvint dans la nuit du 29 au 30 juin; la  
commission n'étant point assemblée, le Duc d'Orléans  
répondit de son autorité privée au Prince d'Orléans:  
" qu'il ne restait sans doute rien de mieux à  
" faire que de traiter promptement d'une armistice,  
" mais qu'il fallait préalablement savoir ce que  
" voulait l'ennemi; qu'une conduite mal calculée  
" produirait deux maux; 1<sup>o</sup> d'avoir reconnu  
" Louis XVIII sans engagement de sa part; 2<sup>o</sup> de  
" n'être pas moins forcé de recevoir l'ennemi dans  
" Paris. " je prends sur moi, mandait le Duc  
" d'Orléans au maréchal, de vous autoriser à  
" envoyer aux avant-postes de l'ennemi pour  
" conclure un armistice en faisant le sacrifice  
" avec nos devoirs, et notre dignité; il  
" vaudrait mieux céder des places, que de  
" sacrifier Paris. "

Le lendemain lorsque la commission  
eut connaissance de ce qui s'était passé, elle  
pensa que la réponse du Duc d'Orléans  
contenait des détails politiques superflus.  
En conséquence elle chargea ce ministre de  
mander au Prince d'Orléans de rien point



encore pas déchiffrer qu'une ligne..... Napoléon  
le traita fort mal, demanda la lettre, et après  
l'avoir examinée, la lui rendit cependant pour en  
faire acheter le déchiffrement.

Voici en substance ce qu'elle contenait: "

" Cont souverain, bon à l'Empereur et sa famille,  
" convient aux alliés. = on ne s'est imposé aucun  
" chef à la France, mais on veut que son  
" gouvernement soit en harmonie avec les autres  
" gouvernements de l'Europe. = on est prêt à tout  
" entendre, et à s'entendre sur tout dans ce sens,  
" tant qu'il n'y aura pas un coup de canon défilé. "

Cette lettre exprimait en outre le  
desir qu'un homme sûr, bien au courant des  
affaires, et ayant la pensée du gouvernement,  
fut envoyé à Gênes, à l'hôtel du trois Noirs;  
que là, à un jour indiqué, il y trouverait sous  
un nom donné, une personne avec laquelle il  
pourrait s'entendre.

Maître de ce secret, Napoléon chargea le  
Duc d'Orléans de faire une réponse afin d'accréditer  
la personne qu'il se proposait d'envoyer.  
ce fut M. Fleury l'un de ses secrétaires qui revint  
avec lui de l'Isle d'Elbe, avait plus particulièrement  
sa confiance. tout fut arrangé pour qu'rien ne  
transpirât, et Napoléon donna lui-même les  
instructions, et dirigea seul une négociation qu'il  
était censé ignorer. au jour et au lieu convenu, M. Fleury



trouva la personne annoncée qui lui confirma  
la disposition de la lettre: « que tout, bon  
« Napoléon et sa famille, convenaient aux alliés »

L'Empereur garda ce détail secret, et  
son agent s'étant menagé un nouveau rendez vous  
retourna à Bâle, mais tout ce qu'il put dire,  
bon du cercle tracé par la Suisse, fut décliné  
et les rapports furent rompus.

C'est à la même époque, et pendant ce  
pour parler qu'une personne d'un haut rang,  
reçut plusieurs lettres de l'Intérieur de la France  
tendant au même but, de déterminer l'Empereur  
à abdiquer. L'une venait d'un homme  
distingué par son caractère, et qui par ses  
relations et ses intérêts ne pouvait être suspect  
à Napoléon contenait ces mots: « l'abdication  
« de l'Empereur au champ de mai, serait le  
« plus bel acte de sa vie, et le seul moyen de salut  
« pour la France. » en communiquant cet avis, on  
ne se contenta pas de l'appuyer le seu. on  
saisit l'occasion de reparler d'un billet confidentiel  
reçu antérieurement, d'un membre du corps  
diplomatique étranger, et qui avait été mis  
dans le secret sous les yeux de l'Empereur. en  
voilà la copie suivie.

« L'Empereur Alexandre a des principes  
« Invariables. il aime votre nation, il la plaint,  
« il la sépare de l'homme qui de nouveau veut



« Devenir son chef. Ni paix, ni trêve plus de  
« réconciliation avec cet homme. Toute l'Europe  
« professe les mêmes sentiments. honte cet homme  
« tout ce qu'on veut, aucune prédilection pour  
« personne, et dès qu'il serait de côté, point de  
« guerre. »

A cette lecture Napoléon n'aurait pu  
cacher son émotion ..... il garda assez longtemps  
un profond silence, et ne le rompit que pour parler  
vaguement de la situation de la France, du  
désoucement dont il était aminé pour elle, et de  
la mauvaise foi des étrangers, cherchant à  
éluder par là de s'expliquer nettement sur les choses  
qu'on lui avait soumise. On chercha deux jours  
après à le ramener sur le même sujet, mais sans  
plus de succès.

Ces furent les espérances vaines de ces diverses  
communications, avec les puissances étrangères qui,  
lors de la capitulation de Paris, portèrent le  
Gouvernement à tenter un dernier effort.

Le Duc de Wellington avant d'être à Paris  
avait témoigné le désir de s'entendre sur quelques  
mesures d'ordre avec un membre de la commission.  
On en profita pour charger le Duc d'otrouter de  
cette mission, comme étant le plus propre à  
reproduire avec avantage les arguments contenus  
dans sa lettre du 1<sup>er</sup> Juillet au généralissime  
anglais, et au Maréchal Prussien. il devait



Dans cette conférence qui eut lieu le 4 Juillet  
à Neuilly, l'attaché plus particulièrement à  
écarter Louis XVIII du trône.

La Naissance du Duc d'Orléans, les  
qualités de ce prince, sa position répondant  
en France à beaucoup d'Intérêts. Son nom fut  
donc mis en avant. Le parti le désirait avant tout  
parce qu'il n'était pas légitime, et pas une autre  
raison qu'on avouait point. On pensait aussi  
que cette branche d'une tige Royale refutait  
plainement la grande objection " l'assise  
" sur le trône de hommes nouveaux. " qu'on  
cesserait d'ailleurs par ce choix de prononcer en  
France ce nom de Bourbon qui portait toujours  
en lui l'inquiétude d'une Réaction. L'exemple  
de Stuart, renversé par une dynastie que  
les succès et le temps avaient légitimée était  
présent à tous les Esprits intéressés, et ils  
espéraient que cet ensemble de circonstances  
pourrait trouver quelque poids dans la bouche  
d'un négociateur qui, par sa position personnelle,  
devait attacher tant de prix au succès .....  
mais le général Anglais déclara ne pouvoir  
écouter aucune proposition qui n'aurait pour  
but le rétablissement de Louis XVIII.  
et en effet on a su depuis, qu'au moment  
de prendre le commandement des armées alliées,  
le Prince Regent avait spécialement



recommandé au Duc de Wellington, quelques  
fussent même les instructions qu'il put recevoir  
du ministère anglais, d'employer son influence  
uniquement en faveur du Roi. Le Prince le pria,  
et dit au Duc " que ne pouvant le lui ordonner  
comme souverain, il le lui demandait comme ami. " ces  
faits expliquent suffisamment la conduite du Duc de  
Wellington, qui engagea sa parole d'obéir  
ponctuellement.

Douze jours étaient à peine écoulés  
depuis la bataille qui lui avait ouvert la  
frontière de la France, et déjà il traitait d'extrême  
urgence les portes de la Capitale. La rapidité de cette  
marche ne lui avait pas permis de recevoir de  
nouvelles instructions, et certes, lorsqu'on lui  
donna celles que nous venons de rapporter, il  
était difficile de présumer qu'elles pussent  
recevoir une si prompte application. Toutes les  
considérations produites par le Duc d'Orléans  
en faveur du Duc d'Orléans, ne parurent au  
Noble Lord que des spécieux raisonnements, il  
persista à ne voir dans cet illustre prétendant  
" qu'un usurpateur de bonne maison, " et en  
demeura inaccessibles aux séductions d'un talent  
exercé si longtemps, et si souvent avec succès  
dans les affaires de parti, il replaça seul  
la couronne sur la tête du Roi.

Cependant le Duc d'Orléans ayant



bientôt pénétré cette inflexibilité sentit que sans  
nul espoir de changer une telle détermination,  
chaque mot d'insistance le constituerait l'ennemi  
du gouvernement Royal, quittant donc subitement  
le rôle d'ambassadeur, il continua la négociation  
pour son propre compte. avant tout il s'attacha  
à gagner du temps, en reportant le projet de l'entrée  
prochaine du Roi à Paris. il le trouvait  
dangereux avant d'y avoir préalablement disposé  
les esprits, trop vivement agités, disait-il par la  
proclamation de Cambrai, et la dernière  
délibération des Chambres. il parla des nombreux  
éléments de désordre répandus non seulement dans  
l'armée, mais encore dans toutes les classes de la  
nation; des ménagements dont le gouvernement  
provisoire avait usé arrêtant de succès, pour  
prévenir la guerre civile en France, et il présenta  
la modération et l'oubli du passé, comme  
les seuls moyens de calmer les esprits.

Avant prétendu danger de l'entrée à  
Paris, le Duc de Wellington opposa l'abolition  
formelle d'y Proclamer le Roi le lendemain même,  
mais il adopta pleinement la nécessité de baser  
la marche du gouvernement, sur la modération et l'oubli,  
il jugea utile au bien des affaires que le Roi vît le  
Duc d'Orléans, afin d'acquiescer une connaissance  
plus exacte de l'opinion et ce monarque arrivé  
à Arnouville, lui accorda une audience



particulière.

De retour à Paris dans la nuit, ce ministre fut impatiemment attendu par les membres du conseil, réunis aux Thuilleries de le matin, suivant leur usage, ils avaient plusieurs fois témoigné leur étonnement de ce retard, enfin vers les deux ou trois heures de l'après-midi, parut le président de la Commission.

Il débute par annoncer qu'il n'y avait plus rien à espérer, que le Duc de Wellington lui avait déclaré que Louis XVIII entrerait sous deux jours à Paris; que M. Sogno-di-Borgo lui avait donné les mêmes assurances au nom de l'Empereur de Russie, et lui avait communiqué le paragraphe d'une lettre de M. de Nesselrode, et une dépêche de M. de Metternich toutes deux exprimant l'intention des Souverains alliés de ne reconnaître aucune espèce d'armistice, et de n'admettre aucune proposition qui n'aurait pour but le rétablissement du roi.

Dans l'audience qu'il avait eu de ce prince, le Duc d'Orléans déclara qu'il ne lui avait rien laissé ignorer de ce qui pouvait l'éclairer sur la véritable situation de la France; que le Roi l'avait écouté avec toute la marque de l'approbation la plus entière, et en quelque sorte comme l'interprète fidèle de ses intentions.



futures, toute idée de réaction fut écartée, tout<sup>2</sup>  
oubli du passé fut promis, et quant aux  
Exceptions annoncées par la proclamation de  
Cambrai, elle furent représentées moins comme des  
mesures de sévérité, que comme des occasions de  
Clémence. Le Duc ajouta qu'ayant voulu traiter  
la question relative à la cocarde tricolore,  
toute négociation à cet égard avait été rejetée;  
qu'il avait d'ailleurs pu s'assurer que sur ce  
point l'opposition venait moins du Roi, et  
des Princes, que de leurs entours, et il désigna  
plus particulièrement le Prince de Calceyraud.

Ben que deux jours après, on ne put douter  
que le président de la commission ne fût revenu  
de cette conférence avec la certitude de faire partie  
du ministère Royal, on remarqua dès lors qu'il  
s'était abstenu de tout détail sur ce qui lui était  
personnel.

Une communication du Gouvernement  
aux chambres, était indispensable, elle recourut  
à 5 heures une proclamation de la commission  
aux français. on y exposait la conduite tenue  
jusqu'aborn, et en exhortant la nation à la  
tranquillité, on gardait le silence sur le souverain  
qui devait régner en France.

Le Duc d'Orléans auteur de cette  
pièce la signa seul. S'étant retiré pour la  
réviser dans un cabinet attenant à la salle du



Conseil, il écrivit peu d'instants après au Roi,  
et s'adressant pour transcrire la lettre à un  
secrétaire, il lui dit « qu'il ne la montrerait point  
à la commission parce que cela entraînerait  
« des débats qui n'en finiraient pas. » le secrétaire  
ayant fini termina par la formule d'usage :  
« Je suis de S. M. votre humble et très  
obéissant serviteur. puis s'arrêtant, il regarda le  
président pour savoir ce qu'il devait faire.....  
oui, oui, dit le Duc, en secouant affirmativement  
la tête, ajoutez-y et très fidèle sujet. »

La proclamation fut suffisamment présentée  
à la chambre des représentants la portée de la cause  
commune, aussi cette assemblée jugeant, qu'en son  
existence seule, résidait l'espoir de son commencement  
voulut se prononcer contre les actes qui pourraient  
la dissoudre. un membre (Julien de la Droue, dit on)  
dressa au même moment, dans une pièce voisine  
de la salle, une protestation qui, ayant reçu  
l'assentiment des membres le plus marquant  
de l'assemblée, fut sur le champ présentée  
délibérée, et adoptée avec acclamation, ou la  
publie aussitôt sous la forme d'une déclaration

Elle reproduisit les principes contenus  
dans la charte, et exprimait en outre les  
demandes suivantes.

L'adoption par le Roi des couleurs  
nationales. = abolition de la Dîme, et de la



Noblesse ancienne et Nouvelle. = L'entier oubli  
des opinions et des votes émis jusqu'à ce jour.

Le Préambule de cette pièce portait que :

« malgré l'occupation de la Capitale par la  
« troupe des puissances alliées, la chambre des  
« représentants n'en continuerait pas moins de  
« siéger au milieu du habitant de Paris, ou la  
« volonté expresse du Peuple avait appelé ses  
« Mandataires. »

« Quelle place la confiance dans la  
promesse positivement exprimée dans la  
manifeste des puissances alliées, de respecter  
l'indépendance de la nation. »

« Tout gouvernement, était il dit, qui n'aurait  
d'autre titre que de l'acclamation, et la volonté d'un  
part ou qui serait imposé par la force  
n'aurait qu'une existence éphémère, et n'assurerait  
point la tranquillité de la France ni de l'Europe. »

« Si ces bases pouvaient être reconnues ou  
divulguées, la chambre persiste à l'avance à la face  
du monde entier contre la violence et l'usurpation,  
en confiant le succès de ses vœux à tous les cœurs  
généreux, à tous les esprits éclairés, et à tous les  
hommes jaloux de leur liberté, enfin aux  
générations futures. »

Cette déclaration reçut une grande  
publicité, et fut insérée dans le moniteur du  
6 juillet le même jour, vers midi, dix Mille



Avant toute fois de se résoudre avec  
si grave détermination le gouvernement voulut  
avoir l'opinion des hommes les plus éclairés  
de l'armée, et il donna ordre au Prince d'Anhalt  
de convoquer un conseil de guerre pour prononcer  
sur les moyens de défendre la Capitale. ce  
conseil s'assembla le 1<sup>er</sup> Juillet à la Pilette  
où était le quartier général français. on reconnut  
unanimentement que l'état du retranchement et  
armement de la ville était assez satisfaisant  
quoiqu'Incomplet sur la rive droite de la Seine,  
mais que sur la rive gauche, les moyens de  
défense étaient absolument nuls, que l'armée  
pourrait défendre mais non indéfiniment la  
approche de Paris sur les deux rives; qu'elle  
avait des munitions, mais qu'elle ne devait  
pas s'exposer à manquer de vivres ou de  
retraite; qu'enfin si contre toute probabilité,  
l'armée était attaquée sur tout les points  
à la fois, il y avait peu d'espoir de résistance,  
et qu'en cas de besoin, on ne pourrait répondre  
de sort de la capitale.

Le lendemain de la tenue de ce  
conseil, les plénipotentiaires mandèrent qu'ils  
n'avaient pu obtenir ni la réponse promise, ni  
même de conférence, et le soir du même jour  
le Duc de Wellington leur écrivit enfin que le  
Maréchal Blücher ne voulait point consentir



à conchure d'amistice.

Ce maréchal fit en effet connaître cette disposition au prince d'Ekunhel, dans une lettre qui contenait les personnalités les plus offensantes. « L'abdication de Napoléon, mandait il, n'est « joint un motif de cette hostilité puisqu'on « a proclamé son fils, et que les alliés exécutent « du Lion, toute sa famille. = Ne fléchissez « M<sup>r</sup>. le maréchal, à ce que vous faites, et ne « plongez par une ville dans le malheur. « vous savez ce que le soldat est capable de « faire, si votre ville était prise d'assaut; nous « voulons entrer à Paris; c'est à Paris seul « que peut avoir lieu une suspension d'armes « assurée. Voulez vous prendre sur vous les « Malédiction de Paris, comme celles de Strasbourg.

Ces dispositions de l'étranger se joignit l'état de l'opinion dans le département du moy et de l'ouest, qui avaient presque généralement arboré le drapeau blanc; il flottait à Calais, à Orléans, et depuis le 20 Juin Marseille, s'était déclaré pour la cause Royale.

D'après ce concours de circonstances, le moyen du gouvernement était-il proportionné aux obstacles? ou avait inutilement déjà toute la voie des négociations, et qui ne sentait ni l'insuffisance de



faire usage, et elle fut rectifiée de la manière  
suivante. « je n'ai pas besoin de vous dire, M<sup>or</sup>  
« Le Maréchal, que l'armistice que vous devez négocier  
« doit être purement militaire, et ne doit contenir  
« aucune stipulation politique, il serait convenable  
« que la demande en fut portée par un général  
« de l'armée, et un maréchal de Camp de la garde  
« Nationale. »

au même moment, les plénipotentiaires  
renouvelaient leurs Exortatives auprès du Duc  
de Wellington. Dans une Conférence que ce général  
eut avec eux à Gouasse le 5<sup>or</sup> Juillet, il répéta  
que: « Les Alliés ne prétendaient point  
« s'opposer au choix d'aucun Souverain, ni intervenir  
« dans ce choix; mais que son opinion, comme  
« individu, était que Napoléon II ne pouvait  
« offrir de sécurité à la France, ni de garantie  
« à l'Europe, et que Louis XVIII dont il connaissait  
« l'illustre le fante, était cependant le seul Souverain  
« qui peut dispenser l'Europe de demander des  
« garanties à la France. » Le Duc énuméra les  
fantes du gouvernement Du Roi; il plaça au  
premier rang. « J'avois donné entrée dans son  
« Conseil aux princes de sa famille; = J'avois un  
« ministère sans unité, et non responsable.  
« = J'avois créé une maison militaire choisie  
« ailleurs que dans les Solats de l'armée. = Je  
« ne sùre par entouré de personnes qui eussent



« un véritable Intérêt au maintien de la charte.

Le Gouvernement français, en réponse au compte rendu de cette Conférence, manda à ses envoyés: « de distinguer la question politique de la question d'amnistie » et quant à l'objet de déterminer quelle était la famille souveraine qui pouvait convenir d'avantage à la nation, « qu'il était évident qu'en France on ne vouloit « pour des Bourbons. »

A cette dépêche du Baron Bignon, chargé du portefeuille des affaires étrangères, étaient jointes deux lettres du Duc d'Orléans, adressées en même temps au Duc de Wellington, et au Prince Glucher. Cette pièce est fort remarquable, mais elle devient piquante, en songeant au pottet qu'occupait huit jours plus tard, le personnage qui l'écrivit.

Le Duc d'Orléans débute par témoigner son étonnement sur le refus d'un amnistie. « Nos « Plénipotentiaires, dit-il, sont au quartier général « depuis le 28, et le premier juillet nous sommes « encore sans réponse positive. »

« Notre Etat de possession, notre état légal « qui a la double sanction du peuple et des « chambres, est celui d'un gouvernement ou le « petit fils de l'Empereur d'Autriche est le chef de « l'Etat, ainsi quoi de plus juste que de conclure « un amnistie? ..... y a-t-il un autre moyen



« De laisser aux puissances le temps de s'expliquer,  
« et à la France le temps de connaître les vœux  
« des puissances? »

« La question est toute entière dans ce  
« peu de mots; Napoléon a abdiqué comme le  
« Désirait la puissance; la paix est donc rétablie;  
« on ne doit pas mettre en question quel est le  
« Prince qui doit recueillir le fruit de cette abdication. »

« Notre état de possession serait-il  
« changé par la force? les puissances violeraient-elles  
« leurs promesses; des promesses faites à la face  
« du monde entier. »

Cette lettre qui traitait d'intérêts plus  
politiques que militaires, restant réponse comme  
la précédente, et l'assistance ne fut point accordée.

C'était faire connaître clairement qu'on voulait  
décider la question par les armes, et cette hypothèse  
dans l'état matériel des choses, ne donnait pas même  
au gouvernement français la chance du hasard.

Nous avons fait connaître que les différents  
points susceptibles de défense et notamment Paris,  
avaient été en partie fortifiés. on avait aussi  
coupé les routes de Sevier, et de St. Cloud, celui  
de Neuilly était miné, de toutes parts on avait  
creusé des fossés élevés des remparts et des  
palissades, et à l'aide de ces fortifications de  
campagne, on avait réussi à mettre partie de



l'immense enceinte de cette ville à l'abri d'un coup  
de main; mais faute de temps, l'espace compris  
entre la Barrière d'Enfer, la Haie de Haugirard  
et la Seine, restait à découvert. pour y suppléer  
on y porta la majeure partie des forces  
disponibles. L'artillerie occupait le chauffe  
de Mars, et la cavalerie tenait la Haie avec  
le gros de l'armée, qui demandait à grands cris  
la bataille.

Dans cet état de choses on commença  
la faute militaire de laisser passer sans résistance  
aux Prussiens, le Sout du Sec, près St. Germain  
et de ne pas profiter du succès du Général Piré  
pour les rejeter sur la rive droite, et de tenter  
le 1<sup>er</sup> Juillet à Versailles. Cette manœuvre leur  
ayant rendu maître des hauteurs de Meudon,  
St. Mont rouge, et de Chatillon, gêna toute la  
disposition en donnant à l'ennemi le moyen  
de pousser des parties sur toute la communication  
de la rive gauche. Dès lors la défense même  
instantanée de Paris devint impossible; car le  
nombre revers adujé sous ses murs faisait entrer  
l'ennemi de vive force dans la ville et l'exposait  
pas à au pillage et à la destruction. Le  
Maréchal Blücher sentit tous les avantages de  
sa position, aussi fut-il aisé de prévoir que toute  
négociation serait déclinée aussi longtemps que  
Paris ne serait pas occupé.



avant l'envoi la réponse du Maréchal Prince  
Blücher, auquel il avait soumis leur proposition.  
Le maréchal admit aussitôt le plénipotentiaire  
M. M. Le Baron Rignon, le Comte De Drouy, préfet  
du département de la Seine, et le Général Comte  
Guilleminot, chef de l'Etat-major de l'armée, qui  
sous la direction du Prince D'Schumbel, entreprirent  
immédiatement la négociation.

Par une convention signée le 3 Juillet,  
au château De St. Cloud, la question politique  
restait indécidée; Paris ouvrait ses portes aux alliés  
dans l'espace de trois jours, et les différents corps  
français se retirèrent au delà de la Loire, avec leur  
Etat-major, leur administration et leur matériel.

Il s'agissait encore de disposer cette armée,  
à laquelle tout motif de détermination tiré de  
l'urgence des circonstances échappait, à se résigner  
à de si pénibles conditions, elle était forte seulement  
de soixante Mille hommes, mais ce qui la rendait  
redoutable c'était les souvenirs de gloire et  
l'exaltation de ce homme qui, devenu l'unique  
espoir de leur parti, ne demandait qu'à en venir  
aux mains. cette tâche difficile, d'exécuter la  
convention fut confiée au Prince D'Schumbel. le  
dépouillement du trésor ajoutait encore aux  
embarras; quelques fonds restant à la caisse de  
la police furent distribués à des officiers blessés  
et sans moyen, mais le mécontentement éclatait



dans le corps par l'impossibilité de payer le  
solde qui était arriéré. Le Prince d'Ekmutel  
ayant impérieusement demandé à la commission  
d'y pourvoir pour commencer, et assurer le  
mouvement rétrograde sur la Loire, on y ourdit l'avis  
de prendre les fonds de la banque, la plus  
pressante nécessité avait seule fait songer  
à ce moyen extrême. ce fut le Duc de Vicence  
qui, par une opposition inflexible le fit  
abandonner; il proposa de demander au  
commerce de Paris, par voie de négociation, et à  
titre d'avance, les fonds dont on avait besoin. on  
s'adressa alors à la maison Lafitte qui versa  
au trésor à l'heure même, et sans intérêt une  
somme de Trois Millions de francs; le soldat  
reçut un mois de solde, et l'armée s'ébranla.

Cependant la majeure partie des officiers  
se trouvant sans nul moyen d'existence, gémissait  
et redoutait l'avenir. ce homme blessé de la fin  
dans leur opinion et dans leur intérêt, —  
n'admettaient que le désespoir pour sortir de  
leur situation, et ils persistaient à repousser  
avec obstination la possibilité du Retour du  
Nôir. ils ne voyaient qu'un heurt dans les  
et pérances de l'oubli du passé. tous pensaient  
que le premier acte d'obéissance à la Cause Royale préparait  
leur humiliation future, et il s'offensaient autant  
du mot de soumission que de celui de pardon.



Enfin on ramena le meilleur citoyen, on  
persuada le esprit le plus sage; on gagna  
même quelques uns des plus exaltés, car le moyen  
le plus divers furent employés à dompter ce  
Courage inflexible.

L'occupation de la Capitale par les  
Étrangers prouvait l'armée de sa plus importante  
ressource. Sa véritable force, celle de l'opinion,  
devait surtout s'en ressentir. Mille circonstances  
s'opposaient à ce que les chambres se  
transportassent hors de Paris, et l'armée  
l'évacuant, elle ne pouvait continuer d'y siéger.  
Le gouvernement perdait tout centre, et toute  
unité. L'ennemi au contraire dont les forces  
étaient si supérieures à celles qu'on pouvait lui  
opposer, était au cours de la France, et loin de  
l'allentir ses efforts par le succès, il les renforçait  
chaque jour, et porta progressivement dans  
cette invasion le nombre de ses soldats jusqu'à  
Douze cents mille hommes.

Ces résultats étaient en commun prévus,  
et cependant le langage, la marche du gouvernement  
provisoire, demeuraient les mêmes, on ne peut  
citer de sa part aucune tentative de transaction avec  
la cause Royale. Cette conduite tenait à des  
espérances qu'il nourrissait encore..... elles  
reposaient sur des communications qu'on avait eu  
postérieurement au 20 mars avec l'Autriche et la



Russie; ces puissances tout en se prononçant  
formellement pour le renversement de Napoléon  
étaient tout à fait indifférentes au choix du souverain  
qui lui succéderait. c'est ce qui résulte d'une  
Correspondance non officielle, mais avérée, et  
dans le détail de laquelle il conviendrait peut être  
d'entrer.

Du le mois d'avril, et avant que  
Napoléon eût pu organiser son armée, un  
homme fut envoyé secrètement à Paris, par le  
Prince de Metternich; il était adressé par une  
grande maison de banque de Liège, à rue du  
même rang à Paris, et portait une lettre du Prince  
de Metternich au ministre de la Police, lettre  
insignifiante en apparence, mais dont le vrai  
motif était exposé en ces termes sympathiques dans  
les investigations. Napoléon, instruit de l'arrivée  
de cet individu, le fit arrêter et interroger par  
le Chef de Police Réal. il convint de s'être  
chargé d'une lettre de M. de Metternich pour le  
Duc d'Orléans, mais il affirma qu'il ignorait  
son contenu, Napoléon fit venir le Duc d'Orléans.  
ce ministre ne désavoua pas la lettre mystérieuse;  
il convint même en avoir reçu une semblable  
avant le Retour de Napoléon en France; quant  
à celle dont il était question, il prétendit que les  
procédés en usage n'ayant pu réussir à en  
faire reconnaître les caractères, on en avait



la voie des armes? si par une hypothèse hors  
des probabilités l'ennemi étranger était anéanti le  
gouvernement retrouvait dans l'esprit de parti un  
ennemi intérieur non moins redoutable puisqu'il  
menaçait la France d'une guerre civile générale.

L'Assemblée importait fort dans une telle  
conjoncture, deux des membres de la commission,  
Le lieutenant Général Curatier Carnot, et Grenier,  
s'étaient joints aux commissaires nommés par la  
chambre, pour la visiter; elle paraissait être dans  
la disposition la plus favorable; mais bien  
qu'on ne peut douter du dévouement du soldat, on  
commence à distinguer dans les chefs de nuances  
d'opinion suivant leurs intérêts, leurs craintes, ou  
leurs espérances personnelles; et tandis qu'un timon  
des affaires, un petit nombre d'hommes bien  
intentionnés opposait courageusement la prudence  
à la mauvaise fortune, ce même homme  
encourait le blâme, l'opposition, la haine même  
irrésistible violente et passionnée. on rapporte que  
le lieutenant Général Dandanne, dit depuis: "Je  
ne me reproche qu'une faute, c'est de n'avoir pas  
brulé la cervelle au Prince d'Orléans: je  
l'aurais fait il y a dix ans; mais à présent je ne  
suis plus jeune."

La Commission devait prendre une  
résolution décisive. elle consulta une dernière fois



le homme le plus expérimenté de l'armée, et  
particulièrement le Maréchal Duc de Salmatic,  
et Comte Gouvion De S.<sup>ts</sup> Cyr qui reconnurent  
l'insuffisance du moyen de défense, et la nécessité  
d'évacuer Paris, tant dans son propre intérêt que  
dans l'intérêt général, mais en même temps qu'on se  
disposoit à abandonner la capitale, sous la  
garantie d'une capitulation, en cas de refus on se  
préparoit aussi à la défendre. Les Evénements se  
succédèrent avec tant de rapidité qu'une affaire  
générale devenoit inévitable; la commission  
autorisée le Prince d'Éckmühl à traiter d'un  
armistice, quand nos plénipotentiaires se  
présenterent les tirailleurs de deux armées avoient  
commencé leur feu. on le fit aussitôt cesser; le  
Général Berest commandant le avant poste  
français demanda au général Russe de Zittou  
qu'on cessât les hostilités mais ce dernier se  
refusa comme n'étant pas autorisé à l'accorder.

« Je n'ose dit-il dans sa lettre annoncer cette  
« demande à S. A. le Maréchal Prince d'Éckmühl,  
« mais cependant si les Députés du gouvernement  
« déclarent à mon aide de Camp le comte  
« Westphalen, qu'ils veulent rendre aujourd'hui la  
« ville, et que l'armée française veut se rendre,  
« J'accepterai une suspension d'armes. »

Le Général Russe demandoit aussi  
que les troupes envoyées françaises attendissent aux



Prussiens entrèrent dans le Carrousel, et s'établirent  
sur cette Place. un feld Jager (simple Courrier)  
en casquette, se presenta à la Salle de séances  
de la commission qui était assemblée, et invita  
pour parler au Président de la part du Maréchal  
Blucher. Ce singulier envoyé ayant été introduit  
remit une lettre de ce maréchal, qui imposait la  
ville de Paris à une Contribution de Cent millions  
en argent, et à des fournitures montant à une  
somme à peu près égale, au même instant les  
troupes Prussiennes forcèrent le château, malgré  
la protestation du commandant de la garde de la  
garde nationale. Plusieurs officiers supérieurs  
furent envoyés au général Prussien mais ce  
fut aussi inutilement qu'ils invoquèrent la  
convention du 3 juillet, contre cette violation.  
La commission jugeant dès lors quelle ne  
pouvait plus être qu'un instrument d'oppression  
pour ses concitoyens, se détermina sur le champ  
à se dissoudre. elle manda le Prince d'Aling  
commandant en chef de la garde nationale, lui  
prescrivit toutes les mesures d'ordre qui pouvaient  
assurer la tranquillité de la ville, et se sépara  
après en avoir préservé les différents autorités.

Elle adressa, à cet effet, un message  
aux deux chambres, dans lequel elle disait

« Les Ministres et les généraux de  
l'Empire ont déclaré que tous les



Souverain s'était engagé à replacer  
Louis XVIII sur son trône, et qu'il devait faire  
ce soir ou demain son entrée dans la capitale. »

« Le Groupe étranger vient d'occuper  
le Châtelet, ou siège le gouvernement, nous ne  
pouvons plus que faire des vœux pour la patrie, et  
nos délibérations n'étant plus libres, nous croyons  
devoir nous séparer. »

Quasitôt après la réception de ce message à  
cinq heures du soir, la chambre de Paris leva la séance;  
celle des représentants qui, malgré la dissolution de la  
Commission, était restée assemblée fort avant dans  
l'après-midi, se disposait à se réunir le lendemain  
8 Juillet, mais dès 6 heures du matin M. De Cazez  
alors adjudant de la garde Nationale de Paris,  
secondé par quelques hommes de sa compagnie,  
vint à la salle des représentants, se fit remettre  
les clefs par le concierge, et plaça une garde à  
la porte. Les Membres de la Chambre se  
présentèrent successivement dans la matinée,  
mais trouvant la salle fermée, ils se dispersèrent.  
à trois heures le soir entra à Paris.